TELECOM Paris

IP PARIS

Présentation des règles de scolarité 1ère année

Mardi 19 janvier 2021

Institut Mines-Télécom

Votre scolarité (cursus Paris et Sophia)

- Le cursus des élèves qui entrent en 1ère année comprend :
  - 6 semestres
  - un stage FH et un stage d'ingénieur de 6 mois, en entreprise.
    - pour les FISA : mission en entreprise (2 jours / semaine en période scolaire, plein temps pendant les congés scolaires)
  - Au minimum 11 semaines de mobilité internationale (1 semestre conseillé)
    - pour les FISA : 8 semaines minimum
  - 180 crédits ECTS au minimum.

Votre scolarité

Départ en mobilité possible

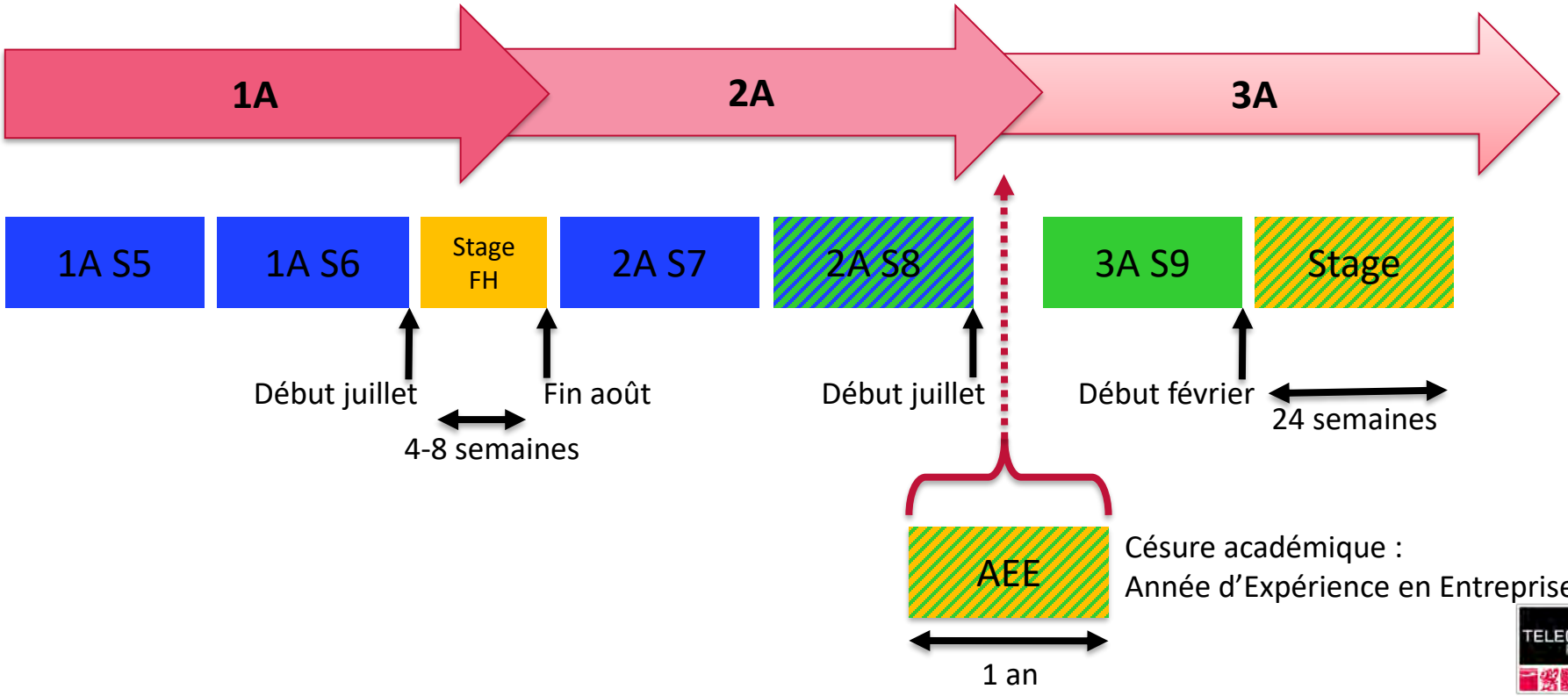

Enseignements de 1ère année

- Les enseignements de tronc commun : BCI « Base des connaissances indispensables »
- Ils sont répartis dans 5 domaines :
  - MAC Mathématiques Appliquées, Communications Numériques
  - PE Physique, Electronique
  - INF Informatique
  - SES Sciences Economiques et Sociales
  - PROJ Projets « PACT » et « PAF » (projet d'application final)
  -
- Complété par
  - L'UE d'exploration professionnelle = Visite d'entreprise + Tables rondes métiers + Stage de Formation Humaine
  - Les langues
  - 2 UE d'Humanités Contemporaines et Formation Humaine

Enseignements de 1ère année : les domaines

Mathématiques Appliquées, Communications Numériques

S1	MDI103	Analyse
	MDI104	Probabilités et statistiques
	MDI111	*Base d'algèbre (groupe 6)*
	MDI112	*Base d'analyse (groupe 6)*
	MDI113	*Analyse (groupe 6)*
S2	COM105	CNTI
	SI101	OASIS
	MDI114	*Probabilité (groupe 6)*

Physique, Electronique

S1	COM101	Optique et photonique
	COM103	Propagation
	ELECINF102	PAN : Processeurs et architectures numériques
S2	ELEC101	ESA : Electronique des systèmes d'acquisition
	PHY101	Micro- et nano-physique

Informatique

S1	INF101	SDA : Structures de données et algorithmique
	INF103	Langage Java
	INF104	Systèmes d'exploitation et langage C
S2	RES101	Réseaux
	INF106	Systèmes d'exploitation et langage C
	INF105	Théorie des langages

Sciences Economiques et Sociales

S1	SES103	Introduction à l'économie
	SES102	PACE : Pratiques et analyse de la communication écrite
S2	SES105	Technologies & société
	SES107	Gestion et management

Projets

S1	PROJ101A	PACT : Projet d'apprentissage collaboratif thématique
S2	PROJ101B	PACT : Projet d'apprentissage collaboratif thématique
	PROJ102	PAF : Projet d'application final

Votre 2ème et 3ème année (Cycle master)

FISE cursus Paris

- **2ème année**
  - 2 filières au choix parmi 14
  - 8 UE partagées du « créneau D »
  - 2 séminaires FH
  - 2 langues
- **3ème année**
  - 1 option

  - Interne : UE + Projet PRIM
  - Externe : master M2 ou FAE
  - + séminaire FH + Langues
  - 1 stage ingénieur 24 semaines
  - Alternatives :

  - 3A dans une école de ParisTech ou IMT
  - Double-diplôme

FISA Cursus Paris

- **2ème et 3ème années**
  - 1 parcours thématique (IOT, Cyber, Syst. Embarqués)
  - 8 UE Compléments scientifiques
  - 4 UE Sciences éco & sociales
  - Projet intégrateur
  - 2 séminaires FH
  - 1 langue (anglais)
  - Mission en entreprise

Cursus Sophia

- **3 semestres**
  - 1 filière au choix parmi 4
  - Cours techniques
  - Cours d'enseignement général
  - Cours de langue
  - Projets de semestres
- **1 semestre de stage**
- **Le semestre 3 peut être remplacé par**
  - FAE
  - master M2
  - 3A dans une école de ParisTech ou IMT
  - Double-diplôme

Crédits à acquérir (cursus Paris)

- 180 Crédits ECTS minimum
- Les obligations sont formulées en plusieurs catégories de crédits ECTS
- Minimum de crédits à acquérir par catégorie :

Catégories des crédits ECTS	Cursus 36 mois FISE	Cursus 36 mois FISA
BCI (= tronc commun 1A)	44	42
UE électives (= Filière ou parcours thématique 2A)	30	30
Option (= 3A)	20	-
UE partagées (= « Créneau D »)	15	24
Stage / Mission entreprise	35	57
Formation Humaine	6	4
Langues	16	14

Obligation de mobilité : quand ?

- **Stage Formation Humaine de 1A**
  - De 4 à 8 semaines
- **Séjours courts**
  - semaines en école d'été
- **Stage ingénieur**
  - 24 semaines minimum
- **Séjour d'études dans le cadre d'accords établis par l'école**
  - Echanges non diplômants – 1 ou 2 semestres
  - Echanges diplômants : DD – 12 à 24 mois
- **Séjour d'études hors accords établis par l'école**
  - Echanges : 1 ou 2 semestres
  - Master of Science : 18 mois

Les règles de validation de la 1ère année

- Une unité d'enseignement (UE) est validée si la note finale ⩾ 10
  (12 pour « PACT » PROJ101)

- Il n'y a pas de rattrapage d'unité d'enseignement
- Les modalités du contrôle de connaissance sont indiqués dans la fiche de l'UE sur Synapses (contrôle continu, TP notés, examen final…)
- Si l'UE est validée, les crédits ECTS afférents sont acquis de manière définitive

Les règles de validation de la 1ère année

- **L'UE d'exploration professionnelle (5 crédits de la catégorie stage) est validée si :**
  - la moyenne (pondérée) des modules qui la compose est ⩾ 10
  - et si aucune des notes de module < 5.
- **Elle ne rentre pas dans la validation de l'année.**

- Validation du stage de formation humaine =
  - Participer à la séance de préparation au départ en stage
  - Effectuer le stage proprement dit
  - Participer à la journée de retour de stage
  - Remettre son rapport de stage
  - faire un entretien avec un enseignant.
- Sanction, si non validation =
  - crédits supplémentaires et/ou refaire un stage ; interdiction de faire le stage d'ingénieur tant que le stage de formation humaine n'est pas validé

Les règles de validation de la 1ère année

- **Un domaine est validé si :**
  - la moyenne (pondérée par les crédits ECTS) des UE qui le compose est ⩾ 10
  - et si aucune des notes d'UE du domaine < 5.

- **Exemples de validation d'un domaine : Physique, Electronique**

	UE	Crédits ECTS	Cas 1	Cas 2	Cas 3
Semestre 1					
	COM101	2	12,5	14,5	9,5
	COM103	2	11	11	8,5
	ELECINF102	2	18	4	11
Semestre 2					
	ELEC101	2	8	14	11
	PHY101	2	10	9	8,5
	Moyenne		**11,9**	**10,5**	**9,7**

Les règles de validation de la 1ère année

- Passage en deuxième année
  - Au moins 46 crédits ECTS acquis au cours de S5 et S6
  - ET au moins 4 domaines validés sur les 5

- Si vous n'avez pas acquis 46 crédits ou que vous n'avez pas validé 2 domaines ou plus → redoublement
  - 1 semestre si l'autre est validé
  - 2 semestres si aucun n'est validé
    - Un semestre est validé si :
      - au moins 30 crédits ECTS ont été acquis,
      - au moins une UE de chaque domaine a été validée.

- Si vous avez acquis moins de 35 ECTS ou que 4 domaines de BCI ne sont pas validés → non-délivrance du diplôme

Les règles de validation de la 1ère année

- Exemple de validation de l'année

SEMESTRE 1

Domaine	Code UE	Note	ECTS
MAC	MDI103	12	3
MAC	MDI104	9,5	
PE	COM101	16	2
PE	COM103	11	2
PE	ELECINF102	8	
INF	INF101	6,5	
INF	INF103	12	3
INF	INF104	11	1,5
SES	SES103	17	1,5
SES	SES102	14	2
PROJET	PROJ101A	12	3
LANGUES	ANG	16	2
LANGUES	ALL	14	2
FH	FH110	Validé	1,5
		11,5	23,5

SEMESTRE 2

Domaine	Code UE	Notes	ECTS
MAC	ECTS	11	2
MAC	SI101	10,5	3
PE	ELEC101	6,5	
INF	RES101	4,5	
INF	INF106	12	2
INF	INF105	11	1,5
PE	PHY101	16	2
SES	SES105	15,5	1,5
SES	SES107	12,5	1
PROJET	PROJ101B	12	3
PROJET	PROJ102	14	3
LANGUES	ANG	12	2
LANGUES	ALL	17	2
HUM	HUM216	9	
		11,4	23,0

46,5 crédits ECTS
4 domaines validés

L'année est validée

Jury des études

Rôle du Jury des études

- Jury de juillet : examen des résultats des élèves, notamment pour la 1e année
- convocation des élèves dont les résultats ne sont pas satisfaisants et qui sont passibles d'un redoublement… voire d'une exclusion
- jury de décembre : validation de la liste des élèves à qui le diplôme peut être délivré

Composition du Jury des études

- Le directeur de l'école en tant que président du jury
- 5 personnes nommées par le Directeur de l'Ecole
- 8 représentants élus des personnels enseignants-chercheurs et personnels administratifs
- Vos représentants élèves élus sans possibilité de participer aux votes

Contrôles de connaissances écrits

A ne pas oublier en cours d'année…

- « Les élèves doivent être en possession de leur **carte d'étudiant** et la présenter à la demande du surveillant de la salle. Ils sont tenus d'être installés à leur place dans la salle dès le début de l'heure fixée pour l'épreuve. »

  Un élève arrivé après la communication du sujet pourra se voir interdire l'entrée de la salle d'examen.

- **En cas d'absence**, prévenir immédiatement Emilie Adam ; et à votre retour apporter le justificatif (certificat médical, etc.), sous 3 jours ouvrés : il ne vous sera pas demandé ; si vous ne l'apportez pas, vous serez considéré comme « absent non justifié ».

  En cas d'absence non justifiée à un contrôle de connaissances ou à une activité obligatoire, la note attribuée est égale à zéro.

Contrôles de connaissances

Le plagiat

« Est considéré comme plagiat le fait d'utiliser totalement ou en partie du texte, du matériel graphique ou visuel, des pages web, du code de programme informatique ou des éléments de logiciel, en provenance d'autrui, en le faisant passer pour sien ou sans en indiquer explicitement les références. »

Tout élève ayant commis un plagiat avéré (…) se voit attribuer la note 0, sans préjuger de sanctions plus graves qui peuvent être prononcées après avis du Comité de l'enseignement, devant lequel il pourra être convoqué.

La fraude aux examens

« Les examens écrits effectués en temps limité et surveillé sont des exercices individuels. En cours d'examen, un élève n'est autorisé à communiquer qu'avec les enseignants, le personnel de la Direction de la formation initiale ou les surveillants présents dans la salle »

Tout élève convaincu d'avoir fraudé à un examen se voit attribuer la note 0, sans préjuger de sanctions plus graves qui peuvent être prononcées après avis du Comité de l'enseignement, devant lequel il pourra être convoqué

Lisez votre règlement scolaire

Votre règlement scolaire se trouve sur EOLE :

https://eole.telecom-paris.fr/formation/reglements-scolaires